



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 042

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le vendredi 18 novembre 2022

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le vendredi 18 novembre 2022

• (1300)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 42^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Cette réunion se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 juin 2022.

Nous commencerons par une séance publique pour entendre les témoignages. Ensuite, nous nous réunirons à huis clos au sujet des instructions de rédaction de la lettre.

Avant de commencer, j'aimerais présenter quelques remarques à l'intention des témoins et des députés.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

En ce qui concerne l'interprétation, les personnes qui utilisent l'application Zoom peuvent sélectionner, au bas de l'écran, le paquet, l'anglais ou le français. Les personnes dans la salle... Il n'y a pas de témoins dans la salle. Je sais que tous ceux qui sont dans la salle savent comment utiliser l'interprétation.

Veuillez adresser toutes interventions à la présidence.

Enfin, je rappelle à tous qu'il est interdit de prendre des captures d'écran ou des photos.

Monsieur Bragg, vous ne pouvez pas prendre une photo et la montrer à votre petit-fils.

Les délibérations seront publiées sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à la motion de régie interne du Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que tous les témoins ont effectué les tests requis avant la réunion.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 4 octobre 2022, le Comité entreprend son étude sur les répercussions de la crise climatique.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins.

L'honorable Margaret Johnson, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, représente le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse est représenté par l'honorable Steve Craig, ministre des Pêches et de l'Aquaculture. L'honorable Jamie Fox, ministre des Pêches et des

Communautés, représente le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Et bien sûr, de ma province natale de Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons l'honorable Derrick Bragg, maintenant fier grand-père, ministre des Pêches, des Forêts et de l'Agriculture.

Bienvenue à vous quatre. Merci d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui. Nous avons pour chacun d'entre vous jusqu'à cinq minutes pour vos déclarations préliminaires.

J'invite Mme Johnson à commencer. Allez-y, je vous en prie, madame, pour cinq minutes ou moins.

Vous êtes en sourdine.

Nous y voilà.

L'hon. Margaret Johnson (ministre, Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Gouvernement du Nouveau-Brunswick): Monsieur le président, c'est la première fois que je fais cela, comme vous pouvez vous en douter.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole ici aujourd'hui. Je suis ravie de me joindre à mes homologues de l'Atlantique pour parler au Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Les changements climatiques touchent déjà le Nouveau-Brunswick. De nos côtes à nos rivières, en passant par nos terres agricoles et nos forêts, les changements climatiques ont des répercussions sur la santé de notre environnement et le bien-être de tous les Néo-Brunswickois.

En ce qui concerne les mesures de lutte contre les changements climatiques, la province a accompli beaucoup de choses au cours des cinq dernières années, mais il nous reste encore beaucoup de choses à faire. Nous devons prendre appui sur les progrès réalisés jusqu'à présent. Les Néo-Brunswickois nous ont dit qu'ils voulaient des collectivités saines et résilientes, des environnements naturels durables et une croissance propre dans une économie à faible émission de carbone. Notre province dispose des ressources et du savoir nécessaires pour y parvenir. Les Néo-Brunswickois doivent continuer à travailler ensemble pour relever les défis urgents posés par le changement climatique et réussir à saisir les occasions offertes par la décarbonisation, tout en soutenant la transition progressive de nos secteurs existants.

Le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, publié le mois dernier, prend appui sur les progrès que nous avons réalisés et énonce les étapes à suivre pour que notre province ait ce dont elle a besoin pour prospérer dans une économie résiliente à faibles émissions de carbone. Nous continuerons à saisir les occasions d'atteindre notre cible de réduction des gaz à effet de serre pour 2030, ce qui nous mettra sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050. Nous continuerons aussi à agir face aux répercussions du changement climatique et à solidifier la résilience de nos collectivités, de nos entreprises, de nos infrastructures et de nos ressources naturelles.

Au cours des dernières années, le Nouveau-Brunswick a connu de plus en plus de phénomènes météorologiques violents. Fiona et Dorian ont été deux grosses tempêtes qui ont eu une incidence directe sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Elles ont notamment causé des dommages importants aux quais, aux engins de pêche et d'aquaculture et à notre saison de pêche. Le secteur de la pêche demeure une composante intégrale de notre économie provinciale et constitue, qui est la source de vie de nombreuses collectivités rurales et côtières. En 2021, la valeur totale des exportations du crabe des neiges et du homard du Canada était d'environ 1,4 milliard de dollars et 3,2 milliards de dollars, respectivement. Vous pouvez voir que l'incidence est énorme.

Dans ce secteur, les pêcheurs et les transformateurs de poisson ont la possibilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de production grâce à de nouvelles technologies, à des mesures d'efficacité énergétique, au changement de combustible et à l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques. Ces pratiques créent souvent des avantages connexes considérables, tels que l'amélioration de la biodiversité, ce qui favorise en fin de compte la réduction des gaz à effet de serre et de leurs émissions, et la préparation au changement climatique. En mettant en oeuvre des solutions intelligentes sur le plan climatique qui réduisent davantage les émissions de gaz à effet de serre, les industries de la pêche du Nouveau-Brunswick protégeront la terre, l'eau et l'air dont ils dépendent tant pour leur durabilité à long terme.

Il est impératif que nous parlions tous d'une seule voix lorsqu'il est question du changement climatique. Ensemble, avec les provinces voisines et le gouvernement fédéral, nous pouvons collaborer à des mesures et à des approches qui atténueront les conséquences des tempêtes futures. Les quatre provinces de l'Atlantique et leurs partenaires fédéraux ont formé un groupe de travail dans lequel débattre des répercussions de l'ouragan Fiona, collaborer à des approches et à la résolution de problèmes, et débattre d'une approche commune face aux futures catastrophes météorologiques. Nous sommes reconnaissants de la mesure dans laquelle chacun est disposé à partager ses pensées et la conviction que nous pouvons revenir plus forts que jamais.

Dans le domaine de l'aquaculture, le réchauffement des eaux et les répercussions des infrastructures sur les mollusques et les crustacés sont des préoccupations que nous surveillons de près, afin de nous y préparer ou de les atténuer à l'avenir. Notre secteur de l'aquaculture des poissons à nageoires, grâce aux progrès réalisés sur le plan des normes de confinement et des structures de fortification, n'a suscité aucune inquiétude après le passage de l'ouragan Fiona. Nous allons prendre appui sur ces réussites pour continuer à planifier l'avenir.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous faire part du point de vue du Nouveau-Brunswick sur la crise climatique et ses répercussions sur le secteur des pêches et des océans.

• (1305)

Le président: Merci. Entre tous les politiciens, c'est la première personne qui est en dessous de temps imparti.

Nous passons maintenant à M. Craig. À vous la parole, monsieur, pour cinq minutes ou moins.

L'hon. Steve Craig (ministre, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Gouvernement de la Nouvelle-Écosse): Merci, monsieur le président. Je serai en dessous du temps imparti parce que Mme Johnson vient de dire la moitié de ce que j'allais dire.

Je m'appelle Steve Craig, et je vous remercie de me donner l'occasion d'être parmi vous aujourd'hui.

Je suis le ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse, et je vous remercie de nous accueillir. C'est un plaisir de me joindre à vous aujourd'hui pour parler de certaines des répercussions de la crise climatique sur la Nouvelle-Écosse et sur notre secteur des fruits de mer.

En Nouvelle-Écosse, les fruits de mer représentent une industrie de plusieurs milliards de dollars, qui emploie plus de 12 000 personnes, dont bon nombre dans les collectivités rurales. Le secteur des fruits de mer est, du fait même de sa nature, une entreprise côtière, ce qui le rend encore plus vulnérable aux effets des changements climatiques, et c'est exactement ce que nous avons vu avec l'ouragan Fiona.

Il a fallu des mois pour vraiment comprendre l'incidence que cette tempête a eue sur nos infrastructures de pêche et d'aquaculture, sur les opérations et sur nos côtes. Les bateaux de pêche entreposés sur terre ont été renversés. Il y a eu de graves inondations dans les installations de transformation des fruits de mer et de retenue du homard dans cette province. Même si la plupart des exploitants avaient des générateurs, personne n'était préparé aux pannes de courant qui ont duré deux à trois semaines. Les exploitants ont manqué de carburant et n'ont pas pu en obtenir davantage, ce qui a mis en péril les stocks dans les entrepôts frigorifiques.

L'aquaculture a également subi des dommages, notamment dans nos établissements conchylicoles du nord de la Nouvelle-Écosse. Les engins et les produits dans l'eau ont été endommagés ou entièrement perdus, et les opérateurs d'engins ramenés à terre avant la tempête se sont retrouvés dans de nombreux cas emportés par la mer en raison de l'onde de tempête sans précédent dans les événements précédents.

Un grand nombre de nos installations de transformation se trouvent à quelques centimètres du rivage. Nos quais, dont les deux tiers sont des ports pour petits bateaux appartenant au gouvernement, sont également vulnérables aux ondes de tempête. Les ports pour petits bateaux sont déjà surchargés et nous en avons besoin de plus. Aujourd'hui, six d'entre eux ne sont pas du tout opérationnels, et 14 autres fonctionnent à moins de la moitié de leur capacité.

Nous sommes toutefois reconnaissants à Pêches et Océans Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique de s'être manifestés rapidement avec des offres de soutien et des engagements pour réparer les ports pour petits bateaux qui sont essentiels à notre secteur des fruits de mer et à nos collectivités côtières.

Le secteur des fruits de mer est une chaîne d'approvisionnement incroyablement complexe et nous dépendons fortement du commerce interprovincial pour acheminer nos fruits de mer de haute qualité aux clients du monde entier. Le corridor de transport entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick en est un excellent exemple. Nous avons besoin de l'engagement du gouvernement fédéral pour aider à protéger l'isthme de Chignecto, qui nous relie à nos voisins du Nouveau-Brunswick et au reste du Canada et du monde. C'est notre 401, ici, au Canada atlantique.

En ce qui concerne le plan d'intervention d'urgence, l'autre chose qui est devenue évidente à la suite de cette tempête est le besoin de souplesse et de ressources pour répondre à des événements comme celui-ci, pour être là avec un soutien pour nos pêcheurs, nos transformateurs, nos industries de l'aquaculture et nos collectivités côtières quand ils ont le plus besoin de nous.

Nous savons que le changement climatique aura également des répercussions sur les espèces sauvages que l'on trouve dans les eaux de la Nouvelle-Écosse et sur la façon dont notre industrie aquacole cultive les produits à proximité de nos côtes. Nous nous tournons vers nos homologues fédéraux pour nous assurer que les ressources sont en place pour recueillir les données nécessaires à la prise de décisions éclairées et fondées sur la science en matière de gestion des ressources.

Nous nous tournons également vers nos partenaires fédéraux en ce qui concerne l'innovation dans le secteur des fruits de mer. Nous devons nous éloigner des combustibles fossiles, et les programmes comme le Fonds des pêches de l'Atlantique et le Programme d'adoption de technologies propres continueront d'être très importants pour faire progresser cette industrie.

Je sais que nous sommes ici aujourd'hui pour parler de changements climatiques et de préparation aux ouragans, et notre objectif est de nous assurer que nous sommes prêts pour cela. L'un de nos principaux objectifs est de faire en sorte que nos infrastructures soient solides, que nos industries soient préparées et que les gouvernements puissent réagir rapidement. Cependant, je ne veux pas perdre de vue l'aspect humain de tout cela. Nous parlons des moyens de subsistance des gens, mais aussi de leur vie. Les tempêtes sont imprévisibles et cela signifie que, parfois, les pêcheurs, les transformateurs ou les aquaculteurs doivent s'aventurer par ce temps pour sortir leur matériel, vérifier leurs bateaux et peut-être même faire démarrer les générateurs. Ils attendent de nous de l'aide, ils attendent de nous une direction et nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous devons travailler ensemble, avec mes collègues du groupe de témoins d'aujourd'hui, avec l'industrie et avec nos partenaires du gouvernement fédéral.

Ce sont mes premières remarques.

Je vous remercie, monsieur le président.

• (1310)

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Fox, pour cinq minutes ou moins.

L'hon. Jamie Fox (ministre, Ministère des Pêches et Communautés, Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard): Merci, monsieur McDonald.

Je peux vous dire une chose; je suis très déçu. On m'a appelé à minuit quinze cette nuit pour me dire que mon vol était annulé.

Quoi qu'il en soit, je vais entrer dans le vif du sujet. Je jette mes notes.

Fiona nous a dévastés, à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est aussi simple que ça.

Nous avons une érosion côtière massive. Nous avons d'énormes étendues de terre où les arbres ont tout simplement disparu. Avec l'intensification des vents, à l'arrivée de l'hiver, certains de ces arbres qui n'ont pas été emportés par le vent continuent de l'être. Nous avons dû mobiliser des équipes de nettoyage du littoral. Je pense en ce moment aux Hébrides, où de véritables bâtiments, des maisons et des chalets ont été emportés à travers des marais salants jusqu'aux zones côtières. Nous avons des quais qui ont été dévastés.

Le gouvernement fédéral a annoncé 300 millions de dollars sur deux ans. Mon estimation pour nos ports et nos quais seulement est de 150 millions de dollars, juste pour remettre l'infrastructure dans un état utilisable pour l'année prochaine, et je ne pense pas que cela va se produire. Je pense que nous allons devoir travailler avec le MPO, avec lequel nous entretenons d'excellentes relations à l'échelle régionale, pour que certains ports et certains navires soient relocalisés dans des ports voisins afin que notre saison de pêche puisse se poursuivre.

L'ouragan Fiona a entraîné la fermeture de nos zones de récolte de mollusques et de crustacés en raison des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de la façon dont nous travaillons avec celle-ci pour assurer la livraison d'un produit sûr à l'économie.

Nous avons perdu des stocks de homards. Nous avons perdu des stocks d'huîtres et de moules. Nous avons des naissains du côté des semences qui ont été dévastés. Il faudra probablement attendre au moins deux ou trois ans pour que la situation s'améliore. Rien qu'avec cela, nos pertes — probablement non assurables — sont de l'ordre de 75 millions de dollars, plus ou moins. Les répercussions sont énormes.

En ce moment, nous avons engagé des barges. Elles sont au large de nos côtes pour sortir de l'eau les engins de pêche, les boudins et les cordes. Rétrospectivement, je dois dire que ce sont des engins fantômes, mais nous avons du mal à convaincre certaines personnes que ce sont vraiment des engins fantômes.

Nous parlons déjà du changement climatique, mais je pense que nous devons également parler des baleines. Je ne peux pas prendre le risque que des engins de pêche flottent au large de nos côtes et qu'une baleine ou un autre type de mammifère s'y emmêle.

La ministre et moi avons été très... Joyce et moi en avons parlé. Elle est très favorable à ce que je dis, mais ce genre de choses va se produire de plus en plus souvent. Nous devons nous assurer que nous avons les ressources en place pour nous adapter et aider nos industries lorsque ce genre de choses se produira.

Je vais parler des lacunes. Nous avons des lacunes dans les programmes qui ont été mis en place. Le gouvernement fédéral a annoncé 300 millions de dollars — dont nous lui sommes reconnaissants —, pour la reprise ou l'aide dans la région de l'Atlantique; cependant, cela ne couvrira pas ce dont tout le Canada atlantique aura besoin.

En ce moment, je parle en tant que président de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec. L'aquaculture et la pêche sont l'une des industries les plus importantes de notre région. L'aquaculture et la pêche sont la principale ressource de notre province, après la pomme de terre, notre culture agricole. Nous devons nous assurer que nous avons les soutiens en place pour cela.

À l'heure actuelle, avec certains des programmes qui existants, l'Île-du-Prince-Édouard est laissée de côté, parce qu'elle ne répond pas au critère des entreprises qui ont plus de 200 millions de dollars ou plus de 20 employés. C'est une grande préoccupation pour nous.

Nous faisons des sondages en ce moment même. Nous constatons actuellement que, comme je l'ai dit, nous avons environ 75 millions de dollars de pertes non assurables dans toute la province en ce qui concerne l'aquaculture et les pêches. Je dois comparer cela à une ferme. Dans l'industrie de l'aquaculture ou de la pêche, nous plantons ces choses ou nous cultivons les espèces pour un marché. Ce n'est pas différent du maïs dans un champ, des pommes de terre au Nouveau-Brunswick ou des abeilles. Vous ne pouvez pas sortir ces produits de l'eau, les mettre sur une étagère et les conserver jusqu'à ce qu'une tempête passe, exactement comme le maïs dans un champ. Vous ne pouvez pas recouvrir le maïs. Vous devez faire face à ce qui se passe quand une tempête arrive.

• (1315)

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, doit considérer l'aquaculture et les pêches de la même façon qu'il considère l'agriculture. Dans le domaine de l'agriculture, nous avons des programmes qui aident à compenser les pertes de récoltes. Dans le domaine de la pêche, nous n'en avons pas.

J'ai eu cette conversation avec la ministre Murray. Mme Murray et moi avons convenu que nous devons nous pencher sur la question. Notre ministère étudie actuellement le programme Agri-relance pour voir si nous pouvons l'adapter à l'aquaculture et à la pêche; il sera distribué aux ministres de l'Atlantique, y compris le Québec. Ensuite, nous le présenterons au gouvernement fédéral.

Les changements climatiques sont réels. Je pense que c'est il y a un an et demi ou deux ans que nous avons présenté le plan pour le Canada atlantique. Il s'agissait de 750 millions de dollars sur cinq ans. Ce plan visait précisément à aider notre infrastructure, que ce soient les ports ou les quais, pour qu'elle soutienne une économie bleue. Je suis tout à fait pour l'économie bleue. J'ai toujours dit que si nous ne disposons pas de l'infrastructure nécessaire pour soutenir une économie bleue et si nous ne sommes pas prêts à faire face aux changements climatiques et aux inondations, nous n'aurons pas d'économie bleue.

Le gouvernement fédéral a été très généreux dans le dernier budget. Il nous a donné 300 millions de dollars sur deux ans, mais cette somme a été répartie entre trois côtes.

Je tire de nouveau la sonnette d'alarme et je dis que la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve sont exposés à des changements climatiques, dans la plupart des cas plus que d'autres régions. Nous avons vu que...

• (1320)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je dois vous interrompre. Vous avez largement dépassé le temps imparti. Je veux donner à M. Bragg la possibilité de dire quelques mots. Je suis sûr qu'il est en train ronger son frein.

Lorsque vous serez prêt, monsieur Bragg, vous aurez cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

L'hon. Derrick Bragg (ministre, Ministère des Pêches, des Forêts et de l'Agriculture, Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais peut-être, moi aussi, m'écarter un peu de mes notes, comme le ministre Fox. Les trois derniers ministres de l'Atlantique ont expliqué où ils en sont et nous sommes au même endroit. Mes notes sont comparables à leurs notes, mais je peux rendre les choses assez réelles.

Nous avons perdu quelque chose que nous ne pouvons pas retrouver. Nous avons perdu une vie dans l'événement récent que nous avons eu sur la côte sud-ouest de notre province. Nous avons eu une autre tempête il y a quelques années — Igor — et nous avons perdu une autre vie. Pour les biens matériels, il est certain que nous pouvons trouver un moyen de les récupérer. Il y a des programmes, il y a des assurances et il y a l'aide des collectivités.

Comme vous le savez, monsieur le président, je vis au bord de l'océan Atlantique. Je suis sur la côte nord-est de Terre-Neuve. Au cours des 58 dernières années, je peux vous dire que j'ai vu les changements qui se produisent sur l'océan. J'ai vu des tempêtes plus violentes et des températures plus chaudes. Je me souviens de saisons où les banquises allaient bien au sud de l'île de Terre-Neuve et, au-delà, jusqu'à nos plates-formes de forage et jusqu'aux Grands Bancs. Maintenant, nous ne voyons plus de glace. Nous ne voyons plus les ports et les détroits geler. Ce sont là de bonnes indications d'un réchauffement de la température de l'eau.

J'ai vu des postes de pêche construits il y a plus de cent ans être emportés par l'océan à cause de marées extrêmement hautes, causées non seulement par cet événement, mais des événements précédents aussi.

Cette fois, nous avons été dévastés sur la côte sud-est. En ce moment, nous avons dû retirer une centaine de familles de leurs propres résidences et les faire sortir. Ils sont dans un dangereux... Certaines maisons, comme tout le monde l'a vu, ont été emportées dans l'océan. La récupération et le nettoyage se poursuivent en ce moment même. Nous avons reçu une aide précieuse. Les forces armées sont intervenues pendant un certain temps sur la côte sud-ouest. Des entreprises sont venues nettoyer. Comme le ministre Fox l'a dit à propos des engins fantômes... parce que nous avons perdu des engins de pêche.

L'infrastructure le long de nos côtes a été construite il y a plusieurs décennies. Certaines des nouvelles infrastructures ont très bien résisté. Ce qui a été construit au fil des ans n'a pas résisté aux forces de la nature cette fois-ci.

Nous devons envisager une nouvelle approche. Nous ne pouvons pas vraiment construire des quais plus haut ou plus loin. Nous ne pouvons pas les construire à l'intérieur des terres, évidemment. Nous vivons sur l'océan. Nous gagnons notre vie grâce à l'océan. La plupart des collectivités côtières de Terre-Neuve dépendent de l'océan et de nombreuses vies ont été données à l'océan. Mais rarement, une vie sur la terre ferme a été emportée dans l'océan par la tempête. Cette fois, ça l'a rendu réel. Les gens étaient là. Les gens regardaient.

Je pourrais probablement continuer pendant une heure sur ce sujet, monsieur le président, comme vous le savez. C'est très personnel pour vous. C'est aussi de votre province.

Les changements climatiques sont réels. Nous devons travailler avec nos conseils municipaux, nos districts de services locaux et les ports pour petits bateaux. Nous devons trouver un moyen de construire de meilleures infrastructures si nous devons vivre près de l'océan, ce que nous devons faire pendant des dizaines et des dizaines d'années à venir. Nous devons trouver une solution qui est plus résiliente et mieux préparée.

Pour les municipalités, nous devons chercher un moyen de reculer certaines maisons de l'océan. C'était assez évident sur la côte sud-ouest. Tout le monde a vu les images. J'ai vu des véhicules emportés par les eaux sur des vidéos. C'est incroyable quand on se trouve à des dizaines de mètres de l'océan et que la mer n'est jamais arrivée jusque-là auparavant.

J'ai hâte de suivre ces délibérations. Je suis ravi d'y participer aujourd'hui. J'ai plusieurs notes devant moi, alors j'ai hâte de voir la suite de la séance.

Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

• (1325)

Le président: Merci, monsieur Bragg. Vous gagnez le prix pour avoir laissé le plus de temps à l'horloge. J'en suis très content. Ça aide à compenser les fois où nous ne l'avons pas fait.

Nous passons maintenant à notre première série de questions de six minutes ou moins.

Nous avons M. Small. Allez-y, monsieur, s'il vous plaît.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec M. Perkins.

Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui.

Monsieur Craig, pourriez-vous nous donner une sorte de bilan de la réponse à l'ouragan Dorian et du succès de l'effort de reconstruction? Donnez-nous simplement un aperçu des résultats obtenus pour voir à quoi nous avons affaire ici, alors que nous travaillons à la reconstruction après cette tempête.

L'hon. Steve Craig: Merci, monsieur Small. Vous avez mentionné Dorian. Voulez-vous dire Dorian ou Fiona?

M. Clifford Small: C'est celui que vous avez eu en 2019, l'ouragan Dorian. Quelle a été la réponse à l'ouragan Dorian? Je veux juste revenir en arrière et jeter un coup d'oeil à ce que nous avons fait pour ce dernier, et cela pourrait servir de guide pour les réparations subséquentes à Fiona.

L'hon. Steve Craig: J'admets que je n'ai pas beaucoup de renseignements sur Dorian, étant nouveau dans ce ministère, bien que nous ayons examiné ce qui est arrivé par le passé. Relativement parlant, l'une des choses que j'ai remarquées dans le cadre du rétablissement, c'est que même si nous avons agi assez rapidement, je crois que... Le MPO était là pour examiner les lieux le lendemain pratiquement. Les autres ministres et moi échangeons des textos durant la tempête. Nous parlions aussi avec le secrétaire parlementaire, Mike Kelloway, de la réponse et de la rapidité avec laquelle nous pouvions mettre en oeuvre certaines de ces mesures.

Je peux peut-être faire le lien avec votre question sur l'ouragan Dorian, car cela concerne non seulement Dorian, mais aussi Noel avant et, avant ça, Juan. Nous avons une histoire de tempêtes qui augmentent en intensité et qui se rapprochent de nos côtes, qui s'étendent sur 13 000 kilomètres. Ce qui m'a frappé, c'est que, malgré notre réponse à cette tempête, il semblait n'y avoir aucun guide, si vous voulez, aucune manière toute faite de faire face à ce qui se passait.

Le travail en cours me semble être réactif, et je pense que le travail a été très adapté. Comme l'a mentionné le ministre Fox, les fonds ne sont pas aussi importants qu'ils devraient l'être pour faire ce qui doit être fait.

Nous devons être en mesure d'avoir des conseils sur la prévention et les mesures de préparation et d'accès aux experts en la matière, ainsi que le financement des mécanismes de financement et de distribution. Nous avons simplement besoin d'un guide général sur ce qui se passe ensuite. Nous savons qu'il y aura un autre événement, et l'intensité de ces événements augmente. Avec le dernier, l'ouragan Fiona, la pression barométrique était la plus basse jamais enregistrée. Avec l'onde de tempête, les personnes qui avaient rangé leurs engins de pêche sur les rives, où ils auraient normalement été en sécurité, ont vu ceux-ci emportés par l'eau qui est montée très haut. Nous devons examiner sérieusement la question et adopter une approche coordonnée et planifiée avant un prochain événement.

Cela pourrait nous ramener à votre question sur Dorian. Je peux vous dire que c'est une de mes observations. J'ai demandé au personnel ce qui se passe ensuite. Il n'y avait pas vraiment de réponse, si ce n'est que les gens pouvaient ajuster leurs assurances; les gens pouvaient passer au niveau de financement suivant. Puis, bien sûr, il y a l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et les 300 millions de dollars, dont 100 millions sont destinés aux pêches du Canada atlantique. Cela semblait se faire un peu à la pièce, mais rapidement. Donc, je pense que la capacité d'intervention était là.

• (1330)

M. Clifford Small: Merci, monsieur.

Je vais maintenant céder la parole à M. Perkins pour une question.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Je vais essayer d'être bref. Il ne nous reste qu'un peu plus d'une minute, alors peut-être pourrions-nous avoir des réponses rapides.

Le financement des ports pour petits bateaux est insuffisant depuis des décennies. J'aimerais entendre rapidement la province qui est peut-être la plus touchée, l'Île-du-Prince-Édouard, et le ministre des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier. Y a-t-il eu une différence dans la survie des ports pour petits bateaux qui ont été réparés par rapport à ceux dont l'entretien a été reporté?

L'hon. Jamie Fox: Non. Le port de Red Head, un excellent exemple, qui a été complètement refait au cours des deux dernières années, a été dévasté. Ce port devra être entièrement reconstruit.

M. Rick Perkins: En ce qui concerne l'estimation de 100 millions de dollars, j'estime que la réparation des quais à elle seule coûtera environ un demi-milliard de dollars, alors le financement est loin d'être suffisant.

Est-ce qu'une partie de l'argent prévu pour l'analyse, pour les études techniques et pour le lancement du processus de reconstruction est déjà arrivée dans vos provinces?

L'hon. Jamie Fox: Je ne l'ai pas encore vu, pas plus que je n'en ai entendu parler.

Je vais juste revenir sur quelque chose, monsieur Perkins.

Vous avez parlé de 100 millions de dollars. Au sein de notre ministère, nous estimons qu'il faudra 150 millions de dollars pour réparer uniquement les ports et les quais de l'Île-du-Prince-Édouard et les rendre prêts pour la prochaine saison.

M. Rick Perkins: Cela n'inclut pas les autres provinces.

M. Jamie Fox: Non.

M. Rick Perkins: Voilà pourquoi je pense que c'est plus près d'un demi-milliard de dollars pour le Canada atlantique. Cela n'inclut même pas les quais privés qui ont été cédés. Il ne s'agit que des ports pour petits bateaux.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Nous passons maintenant à M. Kelloway pour six minutes ou moins.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs les ministres, merci d'être venus aujourd'hui.

Monsieur Bragg, je vous félicite d'être devenu grand-père. C'est une excellente nouvelle.

Notre étude a pour but d'explorer un certain nombre de choses, notamment l'effet des changements climatiques sur ces types de tempêtes et la façon dont nous pouvons préparer notre infrastructure côtière pour les tempêtes à venir.

La dévastation causée par l'ouragan Fiona était réelle, et vous avez tous parlé avec éloquence des répercussions sur les personnes, les infrastructures et les collectivités. Je ne suis pas météorologue, mais j'ai lu des articles et des rapports indiquant que la taille de l'ouragan Fiona était le résultat du réchauffement de la température de l'eau. Dans le passé, les ouragans venaient du golfe, frappaient l'océan Atlantique, et celui-ci était suffisamment froid pour éliminer une partie de l'effet et de l'intensité de la force dévastatrice.

Je vous remercie à nouveau d'avoir partagé vos observations et votre connaissance directe des répercussions sur les communautés de l'Atlantique que vous représentez. Je suis également heureux que vous ayez reconnu dans votre témoignage le fait que les changements climatiques sont réels et que la crise climatique est là.

Ma question s'adresse au ministre Craig.

Monsieur Craig, à votre avis, que devons-nous faire pour mieux préparer nos infrastructures côtières en Nouvelle-Écosse, comme les ports pour petits bateaux, aux futures tempêtes qui ne manqueront pas de survenir?

L'hon. Steve Craig: Merci, monsieur Kelloway, pour cette question.

Je pense que nous devons faire un certain nombre de choses.

Tout d'abord, nous devons faire l'inventaire de nos infrastructures actuelles et, avec nos actifs et nos investissements, les rendre aussi

bonnes que possible pour atténuer les dommages causés par les ondes de tempête et le vent.

Les tempêtes sont de plus en plus fréquentes. Elles sont de plus en plus violentes. Deux tiers de nos quais sont sous la responsabilité du gouvernement et un tiers ne l'est pas. Nous devons examiner tous ces éléments. Nous devons investir dans des études. Nous devons nous assurer que nous prenons les mesures recommandées par la science du génie. Peut-être que, selon cette science, il faut multiplier par trois ce qui existe maintenant. Eh bien, multiplions-le par cinq alors, parce que c'est très imprévisible.

Nous devons également investir dans ce que j'appelle l'état de bon fonctionnement. Nous devons nous assurer que nous avons quelque chose qui va être bien entretenu.

Nous devons préparer notre infrastructure côtière, recourir à la science pour prendre des décisions fondées sur des preuves, déterminer où nous sommes vulnérables, investir pour adapter les répercussions du changement climatique, puis tirer des leçons de ce nous voyons et les appliquer.

Après l'ouragan Fiona, un des pêcheurs avec qui j'ai parlé — de même que des propriétaires d'usines de transformation du poisson — a déclaré: « Vous savez quoi, nous apprenons chaque fois qu'une tempête nous frappe. Nous prenons certaines mesures, mais nous ne savons pas ce qui va se passer ensuite et nous avons besoin de l'aide du gouvernement. »

Je vous dirais, monsieur, que nous avons réellement besoin d'investissements ici. Je sais que mes collègues et moi sommes prêts à travailler main dans la main avec le gouvernement fédéral pour que cela se produise.

• (1335)

M. Mike Kelloway: Monsieur Craig, je veux aussi profiter de ce moment pour vous remercier des qualités de chef de file que vous avez démontrées sur le terrain. Vous avez visité de nombreuses collectivités côtières, de nombreux ports pour petits bateaux. Je pense en particulier à votre visite et à la mienne à l'usine de transformation d'Osborne Burke dans le comté de Victoria.

Lorsque nous parlons de ports pour petits bateaux — et, bien sûr, nous nous concentrons sur ceux-ci parce qu'ils sont les moteurs économiques de nos collectivités côtières. Ils en sont le cœur. Je ne cesse de dire aux gens que je connais dans le centre du Canada que, tout comme leurs usines de fabrication d'automobiles sont le cœur pour eux, et les ressources naturelles le sont pour l'Alberta, les ports pour petits bateaux sont l'élément vital des collectivités côtières. Ils sont notre identité, mais ils sont aussi le moteur économique.

En ce qui concerne une exploitation comme celle d'Osborne Burke, une usine de transformation que les vagues, la marée haute et les vents ont complètement décimée, les mêmes solutions que vous proposez pour les ports pour petits bateaux s'appliquent-elles à ces usines de transformation?

L'hon. Steve Craig: Certainement. La plupart des usines de transformation dans notre province, et je soupçonne les provinces des autres ministres, sont très proches des quais. Elles sont très près de la ligne de marée haute. En Nouvelle-Écosse, nous avons des gens qui sont...

Je regarde la ligne de marée haute et elle est très loin — loin d'autant — de la route. Avec une onde de tempête, c'est d'autant. Au-delà de ça, l'eau se déverse automatiquement dans les usines de transformation qui sont souvent situées très près des quais.

M. Mike Kelloway: Il me reste 50 secondes. Je vais utiliser ces 50 secondes pour donner à l'un des autres ministres l'occasion d'intervenir et de répondre brièvement à la question que j'ai posée à M. Craig.

L'hon. Jamie Fox: J'aimerais saisir cette occasion, monsieur Kelloway.

J'ai eu une bonne conversation avec la ministre Murray à Covehead il y a environ trois semaines. Nous avons parlé, et nous étions tous deux d'accord pour dire que notre infrastructure actuelle doit être plus haute de trois pieds. C'est aussi simple que ça. Tous les quais que nous devons réparer ou remettre en état à l'avenir devront être plus hauts de trois pieds. C'est aussi simple que ça.

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens pour six minutes ou moins.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voudrais remercier les témoins qui sont avec nous aujourd'hui. Ils posent un geste généreux, car leur temps est précieux, j'en suis certaine. Nous leur en sommes reconnaissants.

Au Québec, nous avons aussi une préoccupation en ce sens. L'ouragan Fiona a frappé les îles de la Madeleine très fort. Nous sommes également sensibles aux réalités que vivent nos témoins puisqu'elles sont directement liées aux nôtres.

Nous sommes aussi inquiets en ce qui concerne les ports pour petits bateaux et le port de Cap-aux-Meules, aux îles de la Madeleine. Ils présentent eux aussi des problèmes, et il faut intervenir de manière urgente.

Madame Johnson, quelle part de l'investissement global pourrait être dirigée vers la restauration et l'entretien des ports pour petits bateaux dans le budget total consacré à la lutte contre les changements climatiques?

Avez-vous une idée de la proportion de ce budget dont vous auriez besoin, chez vous?

L'hon. Margaret Johnson: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

J'hésite sur le pourcentage réel, car les conséquences de l'ouragan Fiona sur le Nouveau-Brunswick étaient disproportionnées comparativement à ce qu'ont subi les trois autres provinces de l'Atlantique. Cependant, l'incidence sur les petits ports a été importante. Nous cherchons à obtenir l'aide du MPO pour certaines réparations. Je n'ai pas le pourcentage exact de cette somme à portée de main pour le moment, mais je peux l'obtenir.

Je ne peux pas vous dire à quel point je suis fière de nos pêcheurs, qui se sont montrés à la hauteur et ont sorti leurs engins du port avant que la tempête ne frappe. Mais si vous leur parlez, ils parlent du vent et de sa direction, et du fait que nous avons eu la chance que les vents n'étaient pas contre nous.

Nous avons donc eu moins de conséquences. Je n'ai pas de pourcentage au bout des doigts. Je suis vraiment désolée.

● (1340)

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie de votre réponse.

Ma prochaine question porte sur les changements climatiques.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a annoncé qu'il y aura de nouvelles recherches de gisements pétroliers en milieu marin, au large des côtes de vos provinces.

Cela vous inquiète-t-il, étant donné que tout développement pétrolier suppose évidemment une augmentation des émissions de gaz à effet de serre?

J'aimerais obtenir les observations de chacun d'entre vous, en commençant peut-être par Mme Johnson.

[Traduction]

L'hon. Margaret Johnson: Je vais commencer, ne serait-ce que parce que mon micro est encore ouvert.

Nous travaillons en collaboration avec nos ministres de l'Environnement et notre ministère. Nous examinons également les plaines inondables. Nous avons mis en place des examens des plaines inondables. Nous examinons nos voies navigables intérieures ainsi que nos voies navigables côtières dans les zones inondables, et nous examinons où nous allons autoriser la construction d'infrastructures. Nous comptons sur ces activités pour nous aider à prendre des décisions quant aux bâtiments et aux infrastructures à installer dans les zones inondables, et pour nous assurer que nous les protégeons.

En ce qui concerne les ports pour petits bateaux, nous comptons sur le MPO pour nous aider, parce que nous n'avons pas de pourcentage ou de montant en dollars quant à l'incidence que cela aura sur nos pêcheurs.

L'hon. Jamie Fox: Je ne pense pas qu'il soit approprié pour moi de parler de ce sujet, car, au large de la côte de l'Île-du-Prince-Édouard, que ce soit à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud, il n'y a aucune exploration en cours dans notre région. C'est un aspect dont nous devons être conscients, mais je ne crois pas que ce soit un sujet sur lequel je peux vraiment donner une opinion, à vrai dire.

L'hon. Derrick Bragg: C'est mon tour. C'est Derrick Bragg, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons une exploration extensive en cours, et nous avons des forages en mer en ce moment même, et du pétrole est pompé. Nous sommes très inquiets. Notre ministre de l'Environnement et moi-même revenons tout juste d'un congrès en Égypte où nous avons parlé de notre environnement.

Dans notre province, nous avons fait une chose pour les inondations terrestres appelée cartographie des risques d'inondation. Nous avons cartographié diverses parties de notre province et nous avons mis les collectivités en état d'alerte. Nous avons des systèmes de surveillance qui seraient en place en cas de risque d'inondation, pour donner aux gens la possibilité de quitter leur maison. C'est un plan d'évacuation, je suppose. Nous avons fait un excellent travail de cartographie des risques d'inondation dans notre province.

L'hon. Steve Craig: Je suppose qu'il n'y a plus que moi.

La province de la Nouvelle-Écosse se tourne de moins en moins vers les combustibles fossiles, et nous avons certainement mis l'accent sur l'hydrogène vert, les éoliennes et l'énergie solaire, ainsi que la façon dont nous envisageons l'éolien au grand large également.

Nous faisons de moins en moins d'exploration. Diminuer l'importance des combustibles fossiles est une de nos priorités. Je ne peux pas parler des détails, puisque cela ne relève pas de mon portefeuille, mais je peux dire, en tant que ministre, que nous cherchons en fait à nous éloigner des combustibles fossiles aussi rapidement que possible.

Le président: Merci, madame Desbiens.

L'hon. Derrick Bragg: Merci de me rappeler que...

Le président: Je suis désolé, monsieur Bragg, mais le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Barron pour six minutes ou moins.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Merci, monsieur le président.

Bienvenue aux ministres qui sont ici aujourd'hui, et merci d'avoir pris le temps de venir nous parler de ce sujet important.

Tout d'abord, je sais que cela fait quelques mois que cela s'est produit, mais je tiens à exprimer ma profonde empathie pour tout ce qui s'est passé sur la côte Est. Je suis sûre que mes collègues en ont assez de m'entendre le dire chaque fois qu'un habitant de la côte Est est ici, mais mes racines sont de Terre-Neuve. Ma maison est maintenant sur la côte ouest, et il est clair que les répercussions du changement climatique vont continuer à nous toucher tous.

Je suis heureuse que nous parlions des détails de ce qui est arrivé lors du passage de l'ouragan Fiona et que nous en tirions des leçons, car il faut se rendre à l'évidence; au moment où nous parlons de l'ouragan Fiona, une autre tempête se prépare inévitablement.

Je pense aux défis auxquels nous sommes actuellement confrontés et à la manière d'aborder l'avenir, et je vous suis donc reconnaissante d'être ici aujourd'hui. En réalité, nous avons besoin que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour faire face à ces répercussions.

Je suis un peu une personne visuelle, alors j'examine tout cela sous l'angle de la prévention, de l'intervention et, bien sûr, du nettoyage.

Avec ma première série de questions, je veux me concentrer principalement sur l'aspect prévention.

Monsieur Craig, vous en avez parlé un peu dans votre réponse à la question de mon collègue, M. Kelloway, mais je voulais poser la question à Mme Johnson pour commencer.

Selon votre perspective — bien sûr, je suis du côté fédéral en ce moment —, que percevez-vous comme étant des lacunes du soutien fédéral — des lacunes de communication ou des lacunes de plan de lutte contre les changements climatiques? Quelles sont les trois principales choses sur lesquelles nous pourrions travailler à l'échelle fédérale pour mieux collaborer avec vous afin de commencer à faire face à de futures catastrophes climatiques comme l'ouragan Fiona?

• (1345)

L'hon. Margaret Johnson: Nous avons bon espoir que le ministre fédéral des Pêches et des Océans soutiendra les pêches de l'Est. Comme l'a indiqué le ministre Craig, notre principale demande concerne les données scientifiques qui nous aideront à examiner des questions comme l'incidence des changements climatiques sur nos espèces d'eau froide actuelles et la viabilité de ces espèces à l'avenir.

En ce qui concerne l'évaluation des dommages causés aux stocks futurs, nous examinons souvent les dommages actuels sans tenir compte du fait que nous avons de jeunes stocks qui seront touchés et que nous n'en verrons pas les effets directs avant quelques années, lorsque ces espèces grandiront.

Nous aimerions mener d'autres études scientifiques pour évaluer les changements de température de l'eau et les effets sur la répartition des espèces, leur rétention et la présence future de parasites. Nous voulons examiner la température de l'eau et la cartographie et la modélisation des inondations pour évaluer les répercussions futures sur la transformation des fruits de mer et l'infrastructure des quais.

Nous avons vraiment besoin de l'aide du ministère pour examiner les politiques et les décisions fondées sur la science dont nous aurons besoin, car nous reconnaissons que les choses comme les ouragans Fiona et Dorian font partie de notre avenir. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons fuir. Nous reconnaissons que des événements catastrophiques comme ceux-ci feront partie de notre avenir, et nous devons chercher la meilleure façon de les atténuer.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, madame la ministre.

Par souci de simplicité peut-être, je vais poser la même question à M. Bragg.

L'hon. Derrick Bragg: Je vous remercie.

Je pense que Mme Johnson a couvert la plupart des éléments, mais il est certain que la science est très importante lorsqu'il s'agit des effets des changements climatiques. Nous nous adaptons dans notre province, comme je l'ai déjà dit. Nous avons entrepris de cartographier davantage les risques d'inondation.

En ce qui concerne notre infrastructure municipale, lorsque nous construisons une infrastructure municipale, nous tenons compte des tempêtes qui frappent une fois tous les cent ans, qui sont plus fréquentes que jamais. Nous aménageons des remblais autour de certains bâtiments pour les protéger. Nous installons de plus grands caniveaux. Nos ingénieurs projettent toujours qu'il faut aller plus loin. Comme l'a dit le ministre Fox, si l'on prend l'infrastructure des quais, celle-ci doit être plus élevée de trois pieds. Eh bien, dans le cas de nos caniveaux, ceux-ci doivent être au moins 30 % plus grands.

Alors nous faisons beaucoup de travail préventif. Heureusement, nous avons de très bonnes personnes qui surveillent les systèmes météorologiques que nous avons. Je suppose que nous savons à l'avance quand une tempête se dirige vers nous, mais nous ne savons jamais exactement quel en sera l'effet. Fiona en est le dernier exemple. Vous auriez entendu les interviews des habitants de Port aux Basques la veille de Fiona, quand ils ont dit: « Nous sommes habitués au vent. Nous avons vu du vent. Nous avons vu du vent à 130, 140 kilomètres auparavant. Ce n'est pas grave. » Personne ne savait ce que l'océan allait lancer contre eux cette fois-ci. Cela a effrayé les gens. Ils ont peur de retourner vivre là où ils étaient auparavant. Nous déplaçons les gens hors de ces zones en raison des risques futurs.

Dans toutes nos collectivités côtières, nous devons encourager les municipalités à tenir compte de ces grosses tempêtes dans toute construction le long du littoral. Nous avons besoin de bonnes connaissances scientifiques pour les municipalités également.

• (1350)

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le ministre.

Ai-je terminé?

Le président: Vous avez 20 secondes.

Mme Lisa Marie Barron: Je vais parler vite.

Enfin, j'aimerais vous poser une question, monsieur Fox. À ce propos, vous pourriez peut-être nous dire comment, lorsque nous reconstruisons, nous devrions envisager des technologies et des infrastructures vertes afin de ne pas continuer à produire les mêmes problèmes qui créent les symptômes auxquels nous réagissons, comme un problème cyclique.

Je suis sûre que vous devrez nous fournir cela par écrit, mais je vais voir si le président vous permettra de dire quelques mots là-dessus maintenant.

Le président: Puis-je vous demander de répondre très brièvement, s'il vous plaît?

L'hon. Jamie Fox: Je vous remercie.

L'Île-du-Prince-Édouard a vraiment pris le changement climatique au sérieux pour ce qui est de différents nouveaux programmes en matière d'énergie solaire, d'énergie renouvelable et ce genre de choses. En fait, chaque ministère a maintenant un secrétariat qui examine tout dans l'optique du changement climatique et en fonction de concepts d'énergie renouvelable ou d'idées ou techniques novatrices.

Le président: Merci, madame Barron.

Nous passons maintenant à M. Arnold pour cinq minutes ou moins.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mes cinq minutes avec M. Bragdon.

J'ai quatre questions à vous poser, et j'aimerais que vous y répondiez tous les quatre. Je sais que cela ne sera pas possible dans les deux minutes et demie dont je dispose, alors je vais essayer de poser une question à chacun d'entre vous et peut-être que vous pourrez répondre aux autres par écrit.

Je vais commencer par M. Fox.

Quand vos pêcheurs ont-ils besoin que les ports pour petits bateaux soient reconstruits — dans combien de temps?

L'hon. Jamie Fox: Nos gens commencent à se mettre à l'eau à la mi-mars. C'est aussi simple que cela.

M. Mel Arnold: D'accord. Merci.

Si les autres peuvent envoyer une réponse par écrit au Comité, nous leur en serions reconnaissants.

Par ailleurs, pour M. Bragg, pour respecter ce délai, quand les réparations doivent-elles commencer et être terminées dans les ports de votre province?

L'hon. Derrick Bragg: Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, il faut commencer dès maintenant. Comme vous pouvez l'imaginer, il y a une pénurie mondiale de presque tous les types de matériels, alors nous devons nous y mettre... Plusieurs de ces quais nécessiteront des travaux de cimentation. Nous ne faisons pas beaucoup de travaux de cimentation en hiver.

M. Fox parle de mars, et nos bateaux sont sur l'eau entre la mi-mars et le début d'avril, alors nous sommes dans la même situation dans la partie de la province où nous avons subi des dommages cette fois-ci. Nous pêchons presque en même temps qu'eux en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

M. Mel Arnold: Merci.

Maintenant, pour M. Craig, est-ce que des fonds fédéraux ont été affectés à la reconstruction après Fiona dans votre province?

L'hon. Steve Craig: En bref, oui. Nous ne savons pas dans quelle mesure ils le sont. Sur les 300 millions de dollars, 100 millions ont été versés par l'intermédiaire de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

J'aimerais simplement dire que les bateaux de la région la plus productive de la province vont pouvoir pêcher dans moins de deux semaines.

M. Mel Arnold: D'accord. Je vous remercie.

La quatrième question est la suivante — et encore une fois, j'aimerais que chacun d'entre vous réponde à celles de ces quatre questions auxquelles vous n'avez pas répondu verbalement —, vos provinces ont-elles reçu les fonds fédéraux promis?

Je vais permettre à Mme Johnson de répondre à cette question.

L'hon. Margaret Johnson: Eh bien, en fait, je pense que je devrais reporter cette question à l'un de mes collègues car, comme je l'ai dit, l'aide financière en cas de catastrophe que nous avons reçue dans la province a aidé la plupart des secteurs, mais parlons de ceux qui ont besoin d'un peu plus d'aide.

M. Mel Arnold: D'accord.

Je crois que ma moitié des cinq minutes est écoulée.

C'est au tour de M. Bragdon.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur Arnold.

Merci, monsieur le président.

Dans le sillage d'une tempête et après une tempête, il y a une vieille expression qui semble très appropriée en ce moment: nombreux sont ceux qui maudissent le vent, mais les vrais leaders, eux, ajustent les voiles. Nous sommes nombreux à maudire le vent. Nous détestons ce qui s'est passé.

Nous n'aimons pas les tempêtes, mais je pense qu'il y a deux façons d'aborder les choses. Soit nous nous ajustons, nous nous adaptons et nous atténuons les effets, soit nous choisissons de continuer à maudire le vent, à augmenter les impôts et à espérer que les choses s'améliorent.

Je crois que la meilleure approche est l'investissement stratégique. C'est ce que j'entends de la part des témoins ici présents. Il s'agit d'un investissement stratégique dans des secteurs clés de l'infrastructure, afin de permettre à nos collectivités côtières de se mettre à niveau et de faire en sorte que nos quais et notre infrastructure soient prêts à résister aux futures tempêtes, qui sont inévitables et qui vont arriver, peu importe à quel point nous voulons maudire le vent.

Monsieur Fox, je sais que vous avez beaucoup travaillé à la planification des infrastructures pour l'avenir et à ce qu'elles exigent. Pouvez-vous en parler brièvement pendant le temps qui me reste?

L'hon. Jamie Fox: Merci de cette question, monsieur Bragdon.

Pour l'avenir, il faudra revoir et réévaluer les programmes de financement des services votés et de financement temporaire du MPO. Pour le moment, le Canada atlantique a besoin de financement pour ses infrastructures, pour préparer nos quais aux effets des changements climatiques et en faire des piliers de notre économie bleue. Comme je l'ai dit, on parle d'une demande d'au moins 750 millions de dollars du MPO au Conseil du Trésor pour aider le Canada atlantique à faire face aux changements climatiques actuels et futurs.

J'aimerais souligner un autre aspect, monsieur Bragdon, et c'est celui de la science. C'est la pierre angulaire. Nous devons examiner attentivement la flotte de navires du MPO pour nous assurer qu'ils sont sur l'eau et qu'ils permettent de mener les activités scientifiques qui sont essentielles pour évaluer les répercussions sur les stocks de poissons, connaître leurs déplacements, et surtout comment les hausses de température les influencent, observer les répercussions de l'arrivée de mammifères dans nos régions et autour des zones côtières.

• (1355)

M. Richard Bragdon: Oui, c'est essentiel.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il, s'il m'en reste?

Le président: Vous avez encore 20 secondes.

M. Richard Bragdon: Alors je vais en profiter pour remercier les témoins de leurs précieuses contributions. Il semble de plus en plus évident que nous devons aborder l'adaptation et l'atténuation de manière pratique et, comme vous l'avez dit, en nous fiant beaucoup plus à la science et beaucoup moins à ce que les vents ont à nous dire.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Bragdon. Vous terminez pile au bon moment.

Monsieur Cormier, vous êtes le suivant. Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Je remercie tous les ministres d'être avec nous aujourd'hui. Nous sommes heureux de les voir.

Mme Johnson et ceux qui me connaissent savent que je viens d'une communauté côtière, d'une communauté de pêcheurs. Toute sa vie, mon père a été pêcheur. Comme j'ai passé beaucoup de temps sur les quais, je sais à quel point les ports pour petits bateaux sont importants pour les communautés.

Avant de commencer, j'aimerais mettre les chiffres en perspective. Tout le monde aime les chiffres. Lors de vos discussions, ce sera très important que vous teniez compte de ce qui a été fait.

De 2006 à 2015, soit sous l'ancien gouvernement conservateur, 499 millions de dollars ont été investis dans les ports pour petits bateaux du Canada atlantique, sur une période de neuf ans. En moyenne, cela représente 55 millions de dollars par année.

De 2016 à 2022, soit sous le gouvernement libéral, 884 millions de dollars y ont été investis sur une période de six ans. En moyenne, cela représente 147 millions de dollars par année.

Nous ne sommes évidemment pas ici pour déterminer quel gouvernement en a fait le plus et lequel en a fait le moins. Ce que nous voulons, c'est qu'encre plus de fonds soient investis dans les ports pour petits bateaux de chaque région.

Madame Johnson, puisque vous êtes native du Nouveau-Brunswick, je vais certainement vous poser quelques questions.

Avez-vous évalué les dommages que les ports de votre région ont subis? Je sais que cette tâche relève habituellement de Pêches et Océans Canada, mais vous avez peut-être fait une estimation de votre côté.

Nous savons que le sud-est du Nouveau-Brunswick a été plus durement touché que le nord de cette province, bien qu'il y ait eu des dommages là aussi.

Quelle est votre estimation à cet égard?

Que devrions-nous faire pour aider les communautés côtières le plus rapidement possible?

[Traduction]

L'hon. Margaret Johnson: C'est une très bonne question, monsieur Cormier.

Le matin qui a suivi la tempête, j'ai appelé les pêcheurs des secteurs de l'aquaculture, de l'ostréiculture et de tous les autres qui étaient concernés, pour connaître l'ampleur des dommages et des répercussions qu'ils avaient subis.

Je ne suis pas encore allée dans le nord pour voir les dommages subis par les petits ports, mais j'ai reçu énormément de photos. Pour certains ports de la région de Baie du Vin, les besoins sont pressants et il faudra s'en occuper au plus vite.

Le ministre Craig a parlé des installations de transformation dans le sud-est. Dans certains cas, le niveau de l'eau a monté jusqu'aux portes. Heureusement, il n'y a pas eu d'eau à l'intérieur et ils s'en sont très bien sortis.

Les fonds n'ont pas encore été versés. Nous travaillons avec le gouvernement fédéral pour établir combien d'argent sera nécessaire pour reconstruire et sécuriser les installations.

[Français]

M. Serge Cormier: Tantôt, vous avez brièvement parlé de la science. Selon vous, il faudrait faire un peu plus d'études scientifiques, notamment dans le domaine de la pêche. Je suis d'accord avec vous sur cela.

Je ne veux pas déresponsabiliser le gouvernement fédéral ni Pêches et Océans Canada, mais vous êtes probablement au courant du fait que le fonds consacré à la lutte contre les changements climatiques, dont vous avez parlé plus tôt, provient de la tarification du carbone ou du prix sur la pollution.

Si ma mémoire est bonne, le Nouveau-Brunswick a reçu 170 millions de dollars depuis les trois dernières années. Cet argent est donné directement à la province, qui peut en disposer à sa façon.

Selon les chiffres, une grande partie de cette somme, soit 87 %, a été donnée aux Néo-Brunswickois sous forme de réduction de taxe et d'impôt. On pourrait aussi se servir de cette somme pour mettre sur pied des programmes en sciences, en collaboration avec Pêches et Océans Canada ou le gouvernement fédéral.

Êtes-vous d'accord pour qu'une partie des fonds serve à la mise sur pied de tels programmes?

Comme l'ont dit tous les députés et les ministres qui sont ici aujourd'hui, il faut collaborer pour que plus d'études scientifiques soient menées sur les stocks de poissons. De plus, il faut mettre en place des infrastructures qui sont plus résilientes que celles existantes relativement aux changements climatiques.

● (1400)

[Traduction]

L'hon. Margaret Johnson: Tout à fait. Nous voulons collaborer avec nos homologues du fédéral à toutes les étapes. Et pour que ce soit possible, nous devons absolument être sur la même longueur d'onde et mettre nos ressources en commun pour servir du mieux possible nos pêcheurs. Mais c'est clair que nous voulons collaborer avec eux.

[Français]

M. Serge Cormier: Comptez-vous faire une demande auprès du gouvernement fédéral dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe?

Allez-vous évaluer les dommages et soumettre une demande au gouvernement fédéral afin que celui-ci paie une partie des coûts?

[Traduction]

L'hon. Margaret Johnson: Oui.

[Français]

M. Serge Cormier: C'est parfait.

Je vous remercie.

L'hon. Margaret Johnson: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Cormier. Votre temps est écoulé, à six secondes près.

Je tiens à remercier les quatre éminents ministres provinciaux d'avoir fait bénéficier le Comité de leurs lumières. Nous vous en remercions infiniment.

Je vais vous laisser prendre congé. Quant à nous, nous allons faire une pause de quelques minutes pour donner le temps au groupe de la deuxième heure de prendre place.

● (1400)

(Pause)

● (1400)

Le président: Nous reprenons.

Je vais donner quelques consignes aux nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la séance par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer, et mettez-le en sourdine si vous n'avez pas la parole.

Pour les services d'interprétation, si vous utilisez l'application Zoom, vous pouvez choisir le parquet, l'anglais ou le français au bas de votre écran. Si vous êtes dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette à votre disposition et sélectionner le canal qui vous convient, comme d'habitude. Je vous rappelle de toujours vous adresser à la présidence.

Sur ce, je souhaite la bienvenue à nos témoins. Représentant la Bluenose Coastal Action Foundation, nous accueillons Mme Ariel Smith, qui est chef d'équipe, Affaires côtières et marines. La Prince Edward Island Fishermen's Association sera représentée par Mme Molly Aylward, la directrice exécutive, M. Mitchell Jolimore, un pêcheur, ainsi que M. Gerard Watts, de l'administration du port de Covehead.

Merci de prendre le temps de témoigner devant le Comité. Vous disposez de cinq minutes chacun pour nous présenter vos déclarations préliminaires.

Madame Smith, si vous êtes prête, vous pouvez commencer. Vous avez cinq minutes.

● (1405)

Mme Ariel Smith (chef d'équipe, Affaires côtières et marines, Coastal Action): Merci.

Je remercie le Comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. Je suis très reconnaissante de pouvoir m'adresser à vous au nom de la Coastal Action Foundation et de vous faire part de mes réflexions et de mes inquiétudes concernant les répercussions des changements climatiques dans le Canada atlantique.

Au sein de Coastal Action, je suis chef d'équipe, Affaires côtières et marines. Coastal Action est un organisme de bienfaisance de la baie Mahone, en Nouvelle-Écosse, qui milite pour la préservation d'un environnement sain pour les prochaines générations grâce à la recherche, à l'éducation, à l'action et à la mobilisation communautaire.

Les engins de pêche perdus ou abandonnés, aussi appelés engins fantômes, représentent un problème environnemental persistant. Comptant pour 60 % des macro-débris marins, les engins fantômes nuisent aux habitats, ils causent des enchevêtrements et ils se décomposent en particules de microplastique. Les changements climatiques et les tempêtes violentes sont directement responsables de l'augmentation des engins fantômes au Canada atlantique. Comme nous le savons, en plus des ouragans annuels, notre région est aujourd'hui à la merci des phénomènes météorologiques violents qui menacent nos côtes et nos moyens de subsistance. D'une année à l'autre, les tempêtes de plus en plus violentes accroissent le risque que des engins de pêche partent à la dérive.

Les engins fantômes résultent d'une myriade de facteurs qui vont des conditions environnementales défavorables aux conflits liés aux engins, en passant par le mauvais état de ceux-ci et leur rejet inapproprié en mer. Des conditions comme les marées, les courants et les vagues de haute intensité, de même que le type de fond marin peuvent être à l'origine des pertes dues au bris ou à la désolidarisation des engins. Le rejet en mer est inapproprié quand des engins devenus encombrants sont abandonnés, par exemple si leur transport jusqu'au rivage est vu comme un fardeau en raison de l'absence d'aires de débarquement accessibles ou de retour des engins à terre.

Depuis 2020, Coastal Action mène des activités liées aux engins fantômes et bénéficie d'une aide du Fonds pour les engins fantômes du MPO. Nous avons récupéré des engins entre les régions de Yarmouth et Lunenburg, de même que dans le bassin Minas. Durant la saison 2022, notre équipe a récupéré 17 tonnes de débris dans les océans, et près de 5 tonnes d'engins sur le rivage. De la mi-septembre au début de novembre, 8 navires de pêche commerciale ont mené des opérations de récupération, pour un total de 70 jours de travail. Sur le terrain, nos techniciens ont recueilli des données de grande qualité sur les prises accessoires, les types d'engin et les poids. Les pêcheurs nous donnent de l'information précieuse sur les zones de récupération et ils nous mettent en lien avec d'autres capitaines de leur communauté.

Les engins qui ne peuvent pas être restitués à leur propriétaire sont remis en état, recyclés ou mis au rebut de manière responsable. Nous menons également un projet pilote de recyclage de 4 tonnes de cordages en fin de vie utile pour la production de carburant diesel synthétique. Notre équipe a produit du matériel de communication et publié des articles afin de faire connaître les résultats à l'industrie, au gouvernement et au public. La prévention et l'intendance font partie intégrante de ce travail. Chaque année, le nombre de capitaines qui adhèrent au projet augmente parce qu'ils sont de plus en plus conscients du problème. Tout d'abord hésitante, la communauté des pêcheurs fait aujourd'hui partie prenante de la solution.

Les événements climatiques vont aggraver le problème des engins fantômes et nous devons poursuivre les efforts dans le Canada atlantique. Par exemple, grâce au Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona du MPO, pour menons actuellement une opération de récupération des engins fantômes sur les rivages les plus touchés du Cap-Breton.

Le recyclage des engins fantômes, et surtout des câblages en fin de vie utile, est encore à ses débuts. En 2020, nous avons installé neuf bacs de collecte de câblages sur les quais de la Nouvelle-Écosse. Après quelques semaines, ils débordaient. Ce succès montre que la forte adhésion des pêcheurs à un système de collecte des câblages qui leur permet de les déposer au quai plutôt que de les transporter vers un site d'enfouissement ou de les abandonner en

mer. Les communautés côtières ont manifesté un vif intérêt à l'égard d'un projet de collecte et de recyclage des engins, mais le soutien à long terme fait encore défaut.

Pour offrir une solution circulaire au problème des engins fantômes au Canada, il faut accroître le soutien aux projets de recyclage. Des solutions existent à l'extérieur du pays, mais il faut soutenir les efforts ici pour renforcer la capacité, mobiliser davantage les communautés et réduire les émissions de carbone. Les engins fantômes vont continuer de compliquer les efforts de gestion des déchets si rien n'est fait pour établir un système circulaire.

Les groupes communautaires et les organismes de défense de l'environnement sans but lucratif comme Coastal Action travaillent sans relâche pour remédier au problème des engins fantômes. Leur travail est de plus en plus efficace, mais il faut en faire davantage. Sans une action durable et continue, nos côtes vont continuer de subir les effets nuisibles de la crise climatique. Pendant que les intervenants se concentrent sur la récupération et le recyclage, il ne faut pas perdre de vue le lien qui existe entre les engins fantômes et la protection des rivages au moyen d'infrastructures fondées sur la nature. Ces infrastructures coopèrent avec l'environnement côtier plutôt que de le combattre. Elles sont essentielles. Beaucoup de possibilités s'offrent à nous pour renforcer la résilience de tous les secteurs et mettre en œuvre une variété de solutions, mais nous devons agir vite si nous voulons préserver nos côtes fragiles.

Merci.

• (1410)

Le président: Merci.

Je donne maintenant la parole à la Prince Edward Island Fishermen's Association. Je ne sais pas qui sera votre porte-parole, mais vous disposez de cinq minutes.

Mme Molly Aylward (directrice exécutive, Prince Edward Island Fishermen's Association): Bonjour, monsieur le président, et bonjour, distingués membres du Comité. Merci de votre invitation à comparaître devant vous. Je suis accompagnée aujourd'hui de M. Mitch Jollimore, un pêcheur entrepreneur, et de M. Gerard Watts, qui représente de l'administration du port de Covehead.

La Prince Edward Island Fishermen's Association, ou PEIFA, a été fondée dans les années 1950 dans le but de présenter un front uni des pêcheurs devant le gouvernement fédéral. La PEIFA a évolué de concert avec le MPO et a réussi à établir avec lui une excellente relation de travail qui existe encore aujourd'hui. Elle représente environ 1 275 pêcheurs du noyau.

Aujourd'hui, nous voulons nous concentrer sur les répercussions de l'ouragan Fiona pour les pêcheurs et les infrastructures de pêche de l'Île-du-Prince-Édouard.

Fiona a frappé très dur chez nous. Nous avons subi des pannes d'électricité généralisées, qui touchaient plus de 85 % de la province après la tempête. Des foyers et des entreprises ont dû attendre trois semaines avant que le service soit rétabli.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le travail acharné des intervenants de première ligne et des militaires pour nettoyer les dégâts et rétablir le courant à l'échelle de la province.

Les répercussions de la tempête ont été considérables pour les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Un bon nombre d'entre eux étaient encore actifs. Notamment, la pêche au homard d'automne dans la zone de pêche 25, ainsi que les pêches au flétan, au crabe commun et au hareng d'automne se poursuivaient. Les engins sans surveillance mis à l'eau par les pêcheurs de homard étaient directement exposés quand la tempête a frappé.

Avant la tempête, les capitaines ont pris des mesures pour prévenir et atténuer les dommages à leur flotte. Cependant, ces efforts n'ont pas été suffisants contre une tempête d'une force sans précédent.

Dans la zone de pêche au homard 25, les pêcheurs ont subi des dommages considérables. Les installations terrestres et les engins ont souffert, et les revenus aussi, bien entendu. Des engins ont été perdus ou abîmés. Ceux qui ont été retrouvés étaient passablement endommagés. Le repérage et la réparation des engins perdus ont nécessité du temps et des coûts supplémentaires. Les prises ont aussi diminué, car les homards vont moins dans les casiers après une tempête de cette force et beaucoup de pêcheurs avaient moins de casiers.

Pour ceux qui comptent sur l'assurance-emploi pour vivre, une réduction des revenus ou du temps de pêche peut avoir une incidence sur l'admissibilité. Il y a eu des répercussions globales sur le revenu annuel des pêcheurs. La situation est très difficile, surtout pour les nouveaux pêcheurs parce qu'ils sont souvent plus endettés et qu'ils auront plus de difficulté à respecter leurs engagements financiers.

Pour l'instant, les répercussions sur l'habitat du homard sont inconnues. Avec le soutien du Fonds d'action pour le climat, la PEIFA a commandé deux études sur les répercussions des changements climatiques sur le homard et le transport des sédiments. Ces deux enjeux préoccupants pour les pêcheurs ont pris une ampleur nouvelle après le passage de cette tempête sans précédent.

Un des projets visait à évaluer les risques des changements climatiques pour le homard. Chaque zone de pêche au homard de l'Île-du-Prince-Édouard a fait l'objet d'une étude. Des entrevues et des ateliers avec des pêcheurs et des scientifiques, dont des climatologues, visaient à comprendre comment les changements climatiques se répercutent sur les homards et s'ils sont susceptibles d'améliorer ou de détériorer leur capacité de survie à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les résultats montrent que les changements climatiques pourraient en fait améliorer la capacité de survie des homards à court terme, mais que certains aspects comme les événements météorologiques ou la chaleur extrêmes risquent de leur nuire à long terme. Le rapport final devrait être publié le mois prochain.

Le second projet consiste en une étude des effets des changements climatiques sur le transport des sédiments à proximité des ports pour petits bateaux de pêche de l'Île-du-Prince-Édouard. L'étude a été commandée à la suite des préoccupations exprimées relativement aux opérations de dragage qui seront nécessaires dans ces ports. L'étude comprendra une modélisation du transport de sédiments dans les ports pour petits bateaux de Skinners Pond et de North Lake afin d'estimer les répercussions des changements climatiques. Les résultats de la modélisation serviront d'étude de cas pour comprendre les répercussions potentielles sur le transport de sédiments. La publication est prévue en 2023.

Après la tempête, dans toute la zone de pêche au homard 25, il a fallu repérer les engins perdus et les ramener au rivage. Ce défi a été relevé par les membres de la Prince County Fishermen's Association et de la PEIFA. Pendant trois jours, de nombreux bateaux ont pris part aux activités de récupération du matériel égaré à la surface de l'océan ou au fond. Une équipe de 35 bénévoles a travaillé avec l'équipe de conservation et de protection du MPO pour récupérer les engins. L'opération a été méthodique et très efficace.

L'industrie du homard a été la plus durement touchée, mais les autres pêches n'ont pas été épargnées. Il a fallu un certain temps avant que les bateaux puissent retourner sur l'eau et que la pêche reprenne. Des canaux étaient impraticables en raison des accumulations de sédiment. Il y avait une pénurie de glace pour la conservation des prises et toutes sortes de problèmes liés aux engins et aux installations terrestres.

En plus de toutes ces répercussions sur les pêches, il faudra s'occuper au plus vite de reconstruire les infrastructures des quais. Actuellement, deux quais de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas opérationnels, soit ceux de Covehead et de Stanley Bridge, et neuf autres sont partiellement opérationnels. Plusieurs autres ont subi des dommages, mais restent quand même utilisables.

● (1415)

Cette situation pose des défis considérables. Il faut notamment réparer les infrastructures existantes et apporter des améliorations essentielles aux zones vulnérables. Les délais sont très courts puisqu'il faudra avoir terminé à temps pour l'ouverture de la pêche la plus importante de l'Île-du-Prince-Édouard au printemps 2023. Cela nous laisse six mois, avec l'hiver canadien à traverser.

Nous sommes très reconnaissants au gouvernement d'avoir annoncé rapidement le versement d'une aide financière pour la pêche. Une enveloppe de 300 millions de dollars a été annoncée, dont une bonne partie sera affectée à la réparation et à l'amélioration de l'infrastructure des quais. C'est un bon début, mais nous savons déjà que les travaux de réparation et d'amélioration coûteront beaucoup plus cher.

Cette tempête de catégorie 2 a causé des dommages sans précédent à l'Île-du-Prince-Édouard. Si jamais une tempête de catégorie 4 ou 5 touche terre chez nous, nous pourrions dire adieu aux infrastructures actuelles. Pour éviter cela, nous devons absolument faire les réparations nécessaires et renforcer les infrastructures en place.

Nous sommes impatients de collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour doter la province d'infrastructures solides et prêtes à affronter le pire.

Merci.

Le président: Nous sommes rendus à la période des questions.

Monsieur Small, vous avez six minutes.

Je vais surveiller l'horloge de près parce que nous devons terminer après le premier bloc de questions.

Monsieur Small, vos six minutes commencent maintenant.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de nous offrir leur temps précieux et de contribuer à notre étude.

Je vais m'adresser à Mme Aylward pour commencer.

À quel moment aurez-vous besoin de ports pour petits bateaux fonctionnels?

Mme Molly Aylward: La pêche du printemps va ouvrir le 1^{er} mai 2023. C'est la période la plus importante pour les zones de pêche au homard 24 et 26A.

M. Clifford Small: S'il reste beaucoup de dommages à réparer à ce moment, quelles seront les répercussions pour les pêcheurs et les usines de transformation de l'industrie de la pêche de l'Île-du-Prince-Édouard?

Mme Molly Aylward: Les répercussions seront énormes, c'est clair. Les pêcheurs doivent être en mesure de mettre leurs engins à l'eau et de revenir à la maison tous les jours. Pour cela, ils ont besoin de quais en bon état. Ils doivent aussi pouvoir débarquer leurs prises et les offrir aux acheteurs, qui les acheminent ensuite aux usines qui transforment les produits en vue de leur vente aux consommateurs.

M. Clifford Small: Pensez-vous que les réparations seront terminées à temps? Qu'est-ce qui se fait en ce moment? Est-ce qu'elles sont commencées?

Mme Molly Aylward: Je vais demander à M. Watts de répondre à cette question. Il travaille à l'administration du port de Covehead, qui a été parmi les endroits les plus touchés à l'Île-du-Prince-Édouard. Il pourra vous dire exactement ce qu'il en est.

Le président: D'accord.

M. Gerard Watts (administration du port de Covehead, Prince Edward Island Fishermen's Association): Je représente l'autorité du port de Covehead, qui a été le plus durement touché à l'Île-du-Prince-Édouard, avec celui de Morell. Nous avons été frappés de plein fouet, c'est le cas de le dire.

Le quai de notre port est pratiquement détruit. On y trouve actuellement 16 bateaux et 4 exploitations de mytiliculture. À peine quatre bateaux pourraient manœuvrer si la pêche au homard était ouverte... Il n'y a vraiment pas d'espace pour mettre les casiers en sécurité.

Le président: Monsieur Watts, pouvez-vous baisser votre caméra un peu? Les interprètes doivent voir votre...

Voilà. C'est parfait.

M. Gerard Watts: Ils veulent voir mon beau sourire. Je les comprends.

Quoi qu'il en soit, le port fait pitié à voir. L'année prochaine, si l'infrastructure n'est pas remise en état, nous devons pêcher sur le sable.

Nous collaborons avec le MPO. La machinerie va arriver la semaine prochaine pour enlever les débris. Nous avons perdu une bonne partie de nos bâtiments et une partie de l'infrastructure. Le port est recouvert d'une couche de deux pieds de sable. Les opérations de nettoyage sont en cours. L'infrastructure où nous mettons les casiers et le reste du matériel est complètement démolie.

Le MPO nous a mis sur sa liste des priorités. Actuellement, la priorité est le nettoyage, et une rencontre est prévue avec le MPO pour nous entendre sur un modèle de quai qui sera plus sûr pour tout le monde.

• (1420)

M. Clifford Small: Je vous demanderais de répondre rapidement à la question suivante, monsieur Watts.

Est-ce qu'il existe actuellement une capacité excédentaire à l'Île-du-Prince-Édouard? Ou plus simplement, est-ce que des pêcheurs pourraient utiliser un autre port? Si les ports sont au maximum de leur capacité, il faudra absolument faire les réparations nécessaires pour que la pêche ait lieu, n'est-ce pas?

M. Gerard Watts: Nous avons discuté de la possibilité de trouver des places ailleurs, mais les ports sont passablement pleins. C'est difficile pour des pêcheurs qui sont en concurrence de changer de port. Chacun a son territoire.

Il a été question de construire un autre port qui pourrait servir de manière intermittente, mais les pêcheurs que nous avons rencontrés cette fin de semaine étaient assez catégoriques. Nous allons essayer de collaborer avec le MPO pour trouver une solution temporaire la plus sûre possible... Nous allons faire le nécessaire, utiliser du contreplaqué ou un autre matériau s'il le faut, pour assurer la mise à l'eau des casiers.

M. Clifford Small: D'accord.

J'ai une dernière petite question pour M. Jollimore.

En vue de la prochaine saison... Beaucoup d'engins ont été perdus, détruits ou seront inutilisables. Pensez-vous avoir de la difficulté à trouver les engins de pêche dont vous aurez besoin pour la prochaine saison? Envisagez-vous des problèmes liés à la disponibilité?

M. Mitchell Jollimore (pêcheur, Prince Edward Island Fishermen's Association): Merci de poser cette question.

Non, je ne pense pas que nous aurons de la difficulté à trouver les engins dont nous aurons besoin. Le gros problème actuellement, étant donné que beaucoup de quais sont en mauvais état, est de trouver un endroit pour entreposer nos engins. Nous devons les garder à proximité de l'eau pour pouvoir les embarquer rapidement le jour du départ. Je ne crois pas qu'il y aura un problème de disponibilité. Le plus difficile sera de nous assurer d'avoir accès à des infrastructures qui nous permettront d'embarquer nos engins de manière sécuritaire.

Le président: Merci, monsieur Small.

Monsieur Morrissey, c'est à vous. Vous avez six minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Jusqu'ici, nous avons eu un compte rendu détaillé des dommages causés par l'ouragan Fiona. Tout le monde est d'accord. Tous les membres ici ont vu les dommages dans les circonscriptions touchées.

Ma question s'adresse à M. Watts.

Si le gouvernement du Canada versait 10 millions de dollars à votre administration portuaire demain matin, pourriez-vous garantir que le quai sera reconstruit le 1^{er} mai?

M. Gerard Watts: Non, le quai ne pourrait pas être reconstruit à cette date, monsieur Morrissey.

Nous pourrions en faire beaucoup si nous avions de l'aide pour les appels d'offres et ce genre de choses. Il faut un certain temps pour faire approuver les projets. Il faut aussi du temps aux ingénieurs et aux autres spécialistes pour concevoir ce qui selon eux améliorera les quais. Ils ont décidé d'améliorer l'infrastructure et d'élever les quais de cinq pieds.

M. Robert Morrissey: C'est là où je voulais en venir. Notre gouvernement a déjà annoncé 1 milliard de dollars pour payer les factures des provinces touchées par l'ouragan. Nous avons annoncé une aide de 300 millions de dollars pour les ports pour petits bateaux. Comme nous l'avons déjà dit, c'est le premier versement. Nous savons que la facture sera beaucoup plus élevée.

Dans ma région, les choses ne se font pas en criant ciseau. Les travaux de reconstruction relèvent de différentes compétences, et il faut en tenir compte. Les permis environnementaux sont de compétence provinciale, et il peut y avoir plusieurs reports. J'ai vécu de la frustration par rapport à des projets qui n'avançaient pas dans ma circonscription parce qu'ils n'étaient pas approuvés. Nous devons vraiment mobiliser tous les ministères et nous assurer que les choses avancent beaucoup plus rapidement que par le passé. Nous sommes tous coupables. Les fonds ont été débloqués, mais le démarrage des projets risque de prendre du temps.

J'aimerais aborder un autre sujet. Nous avons eu droit jusqu'ici à un bilan très précis des dommages, mais personne, pas même les quatre ministères que nous avons accueillis, ne nous a parlé du défi auquel font face les gouvernements en matière de changements climatiques. Nous sommes entourés de climatologues qui pensent gagner le combat contre les changements climatiques sans qu'il en coûte rien.

Ma question s'adresse à Mme Smith.

Y a-t-il un coût associé aux changements climatiques? Pouvons-nous lutter contre les changements climatiques sans qu'il y ait un coût à l'échelle individuelle? Je vous demanderais une réponse brève.

• (1425)

Mme Ariel Smith: Il y a un coût, bien évidemment. C'est on ne peut plus clair quand on regarde ce que les gens ont vécu à l'Île-du-Prince-Édouard, surtout dans les régions les plus durement touchées par l'ouragan. Comme les choses vont aller en s'empirant...

M. Robert Morrissey: Madame Smith, sommes-nous tous d'accord sur le fait que la principale cause des changements climatiques est l'utilisation de combustibles fossiles?

Mme Ariel Smith: Je crois effectivement qu'ils jouent un rôle énorme.

M. Robert Morrissey: Madame Aylward, vous représentez l'association des pêcheurs, avec messieurs Watts et Jollimore. Sommes-nous d'accord que les changements climatiques ont des répercussions très négatives sur nos infrastructures côtières et nos pêches, et que nous n'en prenons pas encore la pleine mesure?

Je suis particulièrement horrifié, et les gens de l'industrie devraient l'être tout autant, quand j'entends les scientifiques nous avertir qu'un réchauffement de quelques degrés dans le golfe pourrait avoir des répercussions importantes sur nos pêches très lucratives du homard et du crabe. Ils ne pourront pas se reproduire dans ces eaux. Pouvons-nous nous entendre pour dire que les changements climatiques sont réels et que la principale cause est la consommation de combustibles fossiles?

M. Mitchell Jollimore: Tout d'abord, joyeux anniversaire.

M. Robert Morrissey: Merci.

M. Mitchell Jollimore: Je crois que nous pouvons tous être d'accord pour dire que les conditions météorologiques extrêmes sont beaucoup plus fréquentes, qu'il y a eu beaucoup de changement. Je

suis capitaine depuis 19 saisons, et je peux confirmer que les 3 à 5 dernières ont certainement été les pires que j'ai connues. Cela dit, je ne peux pas vraiment dire si nous sommes tous d'accord sur les raisons ou sur une raison particulière de ces changements. Par contre, nous sommes certainement tous d'accord sur le fait qu'il y a plus souvent des conditions météorologiques extrêmes qu'avant, et que nous avons des tempêtes du siècle aux deux ans.

M. Robert Morrissey: Nous pouvons probablement nous mettre d'accord sur le fait qu'il faut retrousser nos manches, et que les gouvernements et l'industrie doivent unir leurs efforts pour trouver un plan à long terme. Pouvons-nous nous mettre d'accord là-dessus?

M. Mitchell Jollimore: Tout à fait.

M. Robert Morrissey: Je vais revenir brièvement à vous, madame Aylward, ou à un autre témoin... À l'Île-du-Prince-Édouard, notre situation est unique parce que nous avons une importante industrie des moules, qui a été très durement touchée, tout comme nos élevages d'huîtres en aquaculture.

Madame Aylward, pourriez-vous nous parler des répercussions sur ces industries?

Nous savons que les infrastructures portuaires ont subi de graves dommages et nous savons que des améliorations sont nécessaires mais, brièvement, qu'en est-il des mesures qui seront nécessaires pour rétablir les secteurs de la mytiliculture et de l'ostréiculture?

Mme Molly Aylward: Merci de cette question.

L'aquaculture ne fait pas partie du mandat de la PEIFA. C'est le domaine de l'Aquaculture Alliance.

Tout ce que je sais, parce que j'ai discuté avec des gens qui travaillent dans ce secteur, c'est que les dommages ont été dévastateurs là aussi, peut-être plus que dans d'autres pêches. Je ne peux pas vraiment vous en dire davantage, monsieur Morrissey.

M. Robert Morrissey: Pas de souci. Des gens de ce secteur vont comparaître devant le Comité.

Monsieur le président, c'était ma seule question. Merci.

Le président: Votre temps est écoulé.

Madame Desbiens maintenant. Vous avez six minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins encore une fois. Nous sommes très heureux de votre présence parmi nous.

J'ai évidemment envie de vous parler du Québec et de ses problèmes. Toutefois, vous représentez d'autres régions qui font tout de même face aux mêmes problèmes. En effet, il y a un choc climatique majeur. L'ouragan Fiona a également frappé très fort aux Îles-de-la-Madeleine. Ce sont vos voisins et, probablement à certains égards, vos collaborateurs en raison des transformateurs et de certains échanges d'expertise. Je sais que les Îles-de-la-Madeleine entretiennent de bons rapports avec la plupart d'entre vous.

L'érosion des berges, les changements climatiques, les tempêtes et les ouragans menacent même les Îles-de-la-Madeleine de disparaître. Les provinces maritimes seront les suivantes. La situation est donc très grave. En ce moment, nous discutons évidemment d'un palliatif.

Mon père, qui est un marin d'expérience, dirait que c'est un cataplasma sur une jambe de bois. On discute de toute urgence de palliatifs pour que vous repreniez la pêche. Je pense que c'est tout à fait louable. Il faut absolument que vous ayez des fonds qui vous permettront de reprendre la mer et de reprendre vos activités de pêche.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais avoir votre impression sur l'orientation que prend le gouvernement, en ce moment, en investissant plus de fonds dans le pétrole, par exemple à Bay du Nord ou dans le projet Trans Mountain.

Ne devrions-nous pas plutôt prendre cet argent pour amorcer un virage vert qui mettrait vos activités de pêche plus à l'abri des changements climatiques et pour faire de plus grands efforts dans la lutte contre ces changements? Trouvez-vous que le gouvernement en fait assez pour lutter contre les changements climatiques?

Ma question s'adresse à Mme Smith et à M. Watts.

• (1430)

[Traduction]

M. Gerard Watts: Vous me demandez si je trouve que le gouvernement en fait assez pour diminuer la consommation de carburants fossiles. Il faudrait tout d'abord définir ce que veut dire « assez », ce qui n'est pas une mince tâche.

Je crois que nous progressons dans ce sens, mais je crois aussi, pour citer M. Morrissey, que nous devons travailler main dans la main, tout le monde ensemble, pour faire face à la réalité. Si nous ne faisons rien, notre situation va empirer. Nous devons nous mobiliser, mettre la main à la pâte et faire bouger les choses.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Monsieur Jollimore, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

On ne vous entend pas.

[Traduction]

Le président: Votre micro est en sourdine, monsieur Jollimore.

M. Mitchell Jollimore: Oui, je viens de l'activer. Désolé.

Concernant la lutte contre les combustibles fossiles... Nous sommes ici pour parler des répercussions de Fiona, qui ont été très graves et très vastes. Je ne sais pas si j'aurais assez d'une journée pour discuter d'un plan et de la question de savoir si c'est le bon ou non. Nous le saurons plus tard, beaucoup plus tard j'espère. Mais si vous voulez discuter de Fiona et des dégâts subis par les quais, notre communauté d'affaires et notre communauté de pêcheurs, je serai heureux de vous en parler.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Justement, il y aura d'autres effets comme ceux de Fiona. Je pense sincèrement qu'on n'aura jamais assez d'argent pour se préparer à ce qui s'en vient. Bien sûr, on devrait utiliser l'argent pour sauver vos petits ports et vos installations afin que vous puissiez vous remettre à la pêche, mais ne devrait-on pas aussi, de toute urgence, penser à un plan immédiat pour éviter que vous soyez frappés encore plus fortement l'année prochaine, dans deux ans, et ainsi de suite?

À un moment donné, on va manquer d'argent pour s'adapter à la gravité de la situation. Cela m'inquiète et je voulais avoir votre avis à cet égard. Je sais que nous sommes ici pour discuter de vos infra-

structures, bien sûr, mais je trouve que ces deux sujets doivent être soulevés dans cette étude, parce qu'ils sont directement liés.

Madame Smith, vous avez l'air interpellée par ce que je dis. Je vous écoute.

[Traduction]

Mme Ariel Smith: Oui, j'aimerais ajouter quelque chose. Je trouve effectivement qu'il faut un effort plus concerté, qu'il faut être plus proactifs que réactifs pour ce qui concernant les événements météorologiques extrêmes.

Comme je l'ai évoqué à la fin de mon exposé, et je pense que c'est quelque chose qui nécessitera une réflexion plus approfondie... Il faut utiliser des infrastructures naturelles pour protéger nos littoraux, particulièrement autour des quais et des régions où les engins de pêche peuvent être endommagés et partir à la dérive dans l'océan. Ce type d'infrastructures doit vraiment être envisagé pour le Canada atlantique et ailleurs au Canada.

Il existe des solutions pour des petites sections, mais des infrastructures naturelles pourraient aussi être envisagées pour nos immenses littoraux, comme dans la baie Mahone, en Nouvelle-Écosse. Un projet pilote a été mené sur une petite partie du littoral pour voir comment une infrastructure fondée sur la nature pourrait s'intégrer à nos côtes. Plutôt que de recourir à des enrochements et à des murs, nous devons nous concerter et opter pour ces infrastructures naturelles dans les Maritimes.

• (1435)

Le président: Merci, madame Desbiens.

Madame Barron, vous avez six minutes. Allez-y.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Je suis certaine que vous l'avez remarqué, mais permettez-moi quand même de dire que je crains que les témoins aient de la difficulté à poursuivre leur témoignage... Chaque fois que M. Watts prend la parole, la caméra nous montre M. Jollimore. Devrions-nous régler ce problème avant de continuer la séance?

Le président: Nous n'avons pas beaucoup de temps. Je crois qu'ils sont dans la même salle et que quand un des deux intervient, le microphone de l'autre est activé. L'important est que nous entendons très bien M. Watts, et de même pour M. Jollimore.

Nous pouvons interrompre les délibérations et essayer de corriger le problème, mais nous devons finir à 15 heures. Le décompte de vos six minutes est commencé.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président. Je trouvais important de soulever le problème.

Merci beaucoup aux témoins d'être des nôtres.

Selon ce que j'ai compris de l'objet de la réunion d'aujourd'hui et de la motion déposée relativement à cette étude, notre objectif est de mieux comprendre les répercussions de l'ouragan Fiona sur le plan des coûts, des dommages, des incidences sur la vie humaine et le reste, mais aussi d'en tirer des enseignements. La crise climatique est une réalité. Nous en ressentons les effets. C'est la raison pour laquelle j'ai interrogé explicitement les ministres à ce sujet. Chaque fois que nous subissons les effets de la crise climatique, nous recourons à des expédients. C'est absolument inutile. Des changements radicaux s'imposent si nous voulons renverser la tendance à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes.

Étant donné l'ampleur des répercussions que nous venons de subir, je crois que nous devrions profiter de cette étude pour réfléchir à d'autres manières de faire. J'aime beaucoup le terme « infrastructure fondée sur la nature » que Mme Smith a utilisé. J'ai parlé d'infrastructure verte, mais c'est la même chose. Nous devrions pousser la réflexion en ce sens, penser non seulement à ce qu'il faut faire pour atténuer les répercussions, mais également aux infrastructures qui contribueront elles-mêmes à réduire ces répercussions et, bien entendu, les dommages que nous avons causés jusqu'ici.

Je pourrais continuer sur cette lancée jusqu'à la fin de mes six minutes, mais je ne le ferai pas parce que je veux entendre les témoins.

Madame Smith, vous avez commencé à parler de cela dans une réponse à une question de ma collègue, Mme Desbiens. Pouvez-vous nous expliquer brièvement ce qui constitue selon vous une infrastructure fondée sur la nature efficace et qui pourrait être mise en place? Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les engins fantômes et ce que nous pouvons faire différemment à ce sujet? J'aimerais connaître vos idées là-dessus.

Mme Ariel Smith: Merci de poser cette question.

Vous avez dit vrai. Jusqu'ici, les actions ont été menées séparément sur deux fronts. Coastal Action essaie d'établir des liens. Pour ce qui est des engins fantômes, nous agissons essentiellement par réaction. Nous allons récupérer les engins dans l'océan et nous nettoyons le rivage. Nous devons réfléchir à un système en boucle fermée et à des solutions qui iraient de pair avec nos opérations d'enlèvement des engins.

Vous avez parlé des infrastructures fondées sur la nature. C'est une des options pour protéger nos côtes et empêcher les pertes d'engins aux quais. Il y a beaucoup d'engins sur les quais, à proximité de la côte, et ils peuvent être perdus durant les phénomènes météorologiques extrêmes. Nous voulons que nos côtes soient protégées. Les infrastructures vertes sont en harmonie avec le littoral et l'environnement, elles les intègrent plutôt que d'agir contre eux et de créer d'autres problèmes. Nous devons coopérer avec la nature. C'est la solution la plus efficace aux problèmes.

Il faut plus de soutien pour la gestion des engins fantômes dans le Canada atlantique. Nous commençons à peine à comprendre le problème et à répertorier les zones à risque. Nous espérons recevoir plus de financement du MPO, et surtout du financement à long

terme, qui sera récurrent d'année en année, plutôt que du financement tout juste suffisant pour couvrir des contrats annuels ou à court terme. C'est essentiel pour déployer des solutions à long terme et durables, travailler de concert avec l'industrie de la pêche et les capitaines pour faire de la prévention, augmenter les activités de recyclage et élaborer des solutions qui ne seront pas seulement réactives.

• (1440)

Mme Lisa Marie Barron: Merci, madame Smith. Je pense également à la réduction des matières plastiques, qui bien entendu est étroitement liée aux engins fantômes, notamment. Merci pour tous ces éclairages.

Je pourrais peut-être poser la même question à Mme Aylward. Qu'auriez-vous à ajouter au sujet des infrastructures fondées sur la nature?

Pouvez-vous me parler aussi des communications reçues du gouvernement, et particulièrement du MPO, durant le processus, de même que des consultations sur le processus de reconstruction et ce qui est prévu? Dans le programme de financement pour la reconstruction, est-il question d'intégrer davantage de solutions fondées sur la nature?

Mme Molly Aylward: À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons travaillé en collaboration avec les deux paliers de gouvernement. Nous avons rencontré le ministre fédéral à quelques reprises après l'ouragan Fiona, et nous avons aussi collaboré étroitement avec notre gouvernement provincial.

Nous avons mené une grande opération de nettoyage des engins fantômes après l'ouragan. J'ai parlé dans ma déclaration préliminaire des pêcheurs du comté de Prince. Ils étaient encore très actifs quand l'ouragan a frappé. Une fois la saison terminée, 35 bénévoles ont consacré trois jours à récupérer des engins au fond de l'océan et à la surface. Ils en ont rapporté une quantité assez impressionnante. Certains engins avaient été perdus à cause de l'ouragan, bien sûr, mais d'autres étaient des engins fantômes qui faisaient de la pêche fantôme, ce que nous voulons éviter à tout prix.

Donc la réponse est oui, nous avons collaboré avec les deux paliers de gouvernement.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, madame Aylward. Je n'ai plus de temps. Merci infiniment.

Le président: Nous arrivons à la fin. C'est ce qui clôt la période d'interrogation des témoins.

Je voudrais remercier Mme Smith, Mme Aylward, M. Watts et M. Jollimore d'avoir comparu devant le Comité et d'avoir gracieusement partagé leurs connaissances avec nous.

Nous allons prendre une petite pause avant de poursuivre à huis clos pour donner nos instructions aux analystes.

Merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>